
NOS CHAMPS D'INTERVENTION :

Formations

- Sensibilisation au handicap dans la vie professionnelle
- Méthodologie de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle – Maintien en Emploi
- Maintien en Emploi – Études de cas et Stratégie de mise en oeuvre,
- Journée de retour d'expérience, Évaluation, Valorisation et Poursuite de Dynamique
- Mise en place pratique d'une structure de Maintien en Emploi,
- Recrutement de personnes handicapées
- Tutorat de personnes handicapées
- Tutorat d'étudiants stagiaires handicapés
- Présentation et déclaration annuelle relative à la loi pour l'égalité de droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Conseils

- Suivi et accompagnement d'un salarié en situation de handicap
- Bilan professionnel d'une personne en situation de handicap
- Diagnostic conseil – Outil d'aide à l'analyse de la situation d'emploi des personnes handicapées
- Diagnostic conseil – Outil d'aide à la mise en oeuvre d'une politique d'emploi des personnes handicapées
- Intervention sur le développement des relations et des affaires avec le secteur protégé

Communications

- Conception et réalisation de tout support de communication interne et externe : affiche, plaquette, support pédagogique adapté, site Web... (nous consulter)
- Communication élargie à l'environnement sur le thème du handicap dans la vie professionnelle
- Conditions d'intervention



ALJP Conseil et Formation RCS Pontoise 487 924 342 00016 APE 7022 Z
Siège social : 287 avenue Roger Guichard 95610 ERAGNY
Tél : 06 60 67 04 53
Fax : 01 30 37 64 27
Email : aljpconseil@orange.fr
Site : aljp.fr

ALJP est un organisme de formation professionnelle continue enregistré
sous le numéro 11 9504 347 95 par la DIRECCTE d'Ile de France

Présentation du cabinet ALJP Conseil et Formation :

Fruit d'une association entre un sociologue et un médecin du travail – ergonome, Jean Pierre PARAY et le Docteur Alain JABES, ALJP Conseil et Formation intervient auprès d'organismes publics et privés, de grandes entreprises, de PME, d'organismes publics et en particulier de collectivités territoriales, de Services de Santé au Travail, de structures européennes, d'organismes de formation, de groupements patronaux et d'organisations représentatives des salariés.

Les compétences du cabinet sont essentiellement dans le conseil, la sensibilisation à l'intégration, au tutorat et au Maintien dans l'Emploi des personnes connaissant des restrictions médicales d'aptitude, des inaptitudes ou en situation de handicap dans l'entreprise, l'administration et la collectivité territoriale. Au-delà, toutes les questions touchant à la santé au travail sont dans les domaines d'intervention du cabinet.

Pour cela, nous disposons de l'expertise et des compétences reconnues des consultants spécialisés depuis plus de vingt ans dans ce domaine particulier et exigeant. Des évaluations permanentes et croisées permettent de valider ces expertises par nos partenaires. Les consultants spécialisés ont chacun reçu plus de 2000 personnes handicapées ou en restriction médicale d'aptitude au cours de leur carrière.

Depuis le mois de juin 2006, ALJP s'est adjoint les compétences d'un psychologue– clinicien, Méziane HESSAS, spécialiste de l'élaboration et la mise en oeuvre de projets professionnels et de bilans pour personnes handicapées. Il répond ainsi à une demande sans cesse croissante des employeurs en matière de suivi de certaines populations avec des pathologies psychiatriques notamment.

Par ailleurs, ALJP s'est doté d'un réseau de consultants partenaires : ergonomes, sociologues, médecins de rééducation, ergothérapeutes, spécialistes en communication, établissements et services d'aide par le travail, troupe de théâtre spécialisée susceptibles d'intervenir dans le cadre de nos prestations. Depuis 2006, plus de 11 000 stagiaires ont suivi les formations et interventions dispensées par ALJP Conseil et Formation.

Au delà, ce sont plus de 500 équipes dédiées au Maintien dans l'Emploi qui ont pu être accompagnées.

Depuis 2009, ALJP Conseil et Formation est le formateur national de la CNAMTS sur la Prévention de la Désinsertion Professionnelle.

J. P. PARAY



A. JABES



M. HESSAS



Notre expérience : « De la santé de l'individu à la performance de l'entreprise »

Des compétences médicales, ergonomiques, sociologiques, psychologiques et d'ingénierie de formation :

- une expertise et une légitimité nationale
- 30 ans d'expérience
- + de 11 000 professionnels formés
- 500 équipes interdisciplinaires mises en place
- + de 10 000 maintiens en emploi et de personnes accompagnées

Depuis 2006, nous avons la confiance des Organismes et Sociétés suivantes avec qui nous avons collaboré :

AFOMETRA, AFP, Agefiph, AIRBUS, AIST Clermont, AIST 87, ALSMT Nancy, AMETIF, AMIEM, AREVA, ARKOPHARMA, ARTELIA, BPCE, CEA, CFDT, Cheops, CNAV, EDF et Gaz de France, CIAMT, CGSS, Château de Versailles, CHU de Pointe-à-Pitre, CHU de Rouen, CMSM, CNAMTS, Collège Coopératif, CRAMIF, Caisse d'Épargne, Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise, Dassault Aviation, Dassault Systèmes, DIRECCTE-UT des Deux Sèvres, Martinique et Guadeloupe, EURO-COPTER, France 3, France Télévisions, Hachette Filipacchi Associés, HST, INMA, IPAL, Lafarge, Lyonnaise des Eaux, MSA, Maison de l'Entreprise – Nancy, Musée du Louvre, ONET, PDITH de Meurthe et Moselle, PMU, RATP, Réseau Prévention Mains, SAFRAN, Sameth Alsace – Languedoc Roussillon – Martinique – Normandie – PACA, Sarthe, Yvelines, SEST, Schneider Electric, SNCF, SEMSI, ST 72, TOTAL, Université de Toulouse, URIOPSS, VEOLIA, Villes d'Eragny et de Nîmes...

ALJP Conseil et Formation a formé plus de 11 000 personnes au sein de ces structures.